

FICHE TECHNIQUE



Nettoyant désinfectant toutes surfaces et milieu médical - EN 14476 - Spray Robemed- 750ml

Virucide, bactéricide, fongicide. Élimine 99.9% des bactéries et virus. Sans alcool.

Le **spray nettoyant désinfectant Robemed 750 ml** assure un nettoyage et une désinfection efficaces de toutes surfaces, y compris les extérieurs de dispositifs médicaux non critiques (tables, divans, plans de travail, petits matériels de diagnostic).

Sans alcool, il élimine **99,9 % des bactéries, virus et champignons**, tout en restant non corrosif pour les plastiques, métaux et selleries.

Action rapide : **virucide en 1 min** selon la norme **EN14476**.

Ce produit, étant destiné aux professionnels et au grand public, n'est pas concerné par la certification Certibiocide. Pour plus d'information : [CERT](#)

Points forts

- **Large spectre d'action** : virucide, bactéricide (EN1276, EN13697) et fongicide (EN1650).
- **Sans alcool, sans odeur**, non corrosif.
- **Ne laisse pas de traces** et possède un effet détergent puissant.
- **Prêt à l'emploi** avec pulvérisateur intégré.
- **Fabriqué en Europe**, conforme aux normes biocides.

Caractéristiques techniques

- **Contenance** : 750 ml
- **Substance active** : Chlorure de didécylidiméthylammonium 0,30 %
- **Normes** :
 - Virucide EN14476 (1 min sur virus enveloppés : coronavirus, influenza, hépatite B/C, herpès)
 - Bactéricide EN1276 & EN13697 (5 min)
 - Fongicide EN1650 (15 min)
- **Aspect** : liquide incolore, légèrement moussant
- **Conditionnement** : flacon spray individuel (prix dégressif dès 3 ou 12 flacons)

Mode d'emploi

- Pulvériser à 20 cm sur la surface à traiter (hors textiles).
- Laisser agir (1 à 5 min selon l'action souhaitée).
- Essuyer avec un chiffon propre et humide.
- Rincer uniquement les surfaces en contact avec les aliments ou les animaux.

- Produit biocide (TP2). Utiliser avec précaution.
- Lire attentivement l'étiquette avant utilisation.
- Tenir hors de portée des enfants et éviter le contact avec la peau et les yeux.

Catégories biocides (TP)

Les biocides sont classés par type de produit (TP) :

- **TP1** : Hygiène humaine (produits appliqués sur la peau).
- **TP2** : Désinfectants pour surfaces dans le domaine privé ou public (y compris secteur médical).
- **TP3** : Hygiène vétérinaire.
- **TP4** : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.
- **TP5** : Désinfectants pour eaux de boisson.
- **TP18** : Insecticides, acaricides et lutte contre autres arthropodes.

? Ce spray Robemed est **TP2**, adapté aux surfaces médicales et professionnelles.